LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

n° 90 Novembre 1970 à février 1971

SOMMAIRE

La gérante : Henriette TACNET
8, rue Dalou - Paris XVe

PRÉSIDENT : M. PARIS, 287, Avenue de la Division Leclerc - Chatenay-Malabry (92) - SIÈGE SOCIAL : 19, Rue de l'Arbre-Sec - Paris-1er - C.C.P. 1844-02 Paris

- LE COMITE POUR 1971 -

Président	Marcel PARIS	287, av. de la Div. Leclerc 92 - CHATENAY MALABRY
Vice-Présidents	Etienne GUNTHER	43, rue Westermeyer - 94- IVRY tél. 482-72-69 ou 402-48-45.
	Henriette TACNET	8, rue Dalou PARIS 15e
Secrétaire général	René MONNIER	22, rue de l'Interne Loeb 75 - PARIS 13e tél. 788-06-49 (heures bureau)
Secrétaires adjoints	Roger POULIQUEN	81, avenue des Sciences 93 - MONTFERMEIL
	Josette LOISON	80 bis, Bd des Etats-Unis 78 - LE VESINET Tél. 966-35-90
Trésorier général	Christiane MAUGUIN	39, rue Saint Ambroise 75 - PARIS 11e Tél. RoQ. 57-94
Trésoriers adjoints	Marie-Th. MENDEZ	1, rue de Verdun 94 - FRESNES Tél. 237-93-37
	Pierre MOREL	12, av. Léonard de Vinci 92 - CHATENAY-MALABRY Tél. ROB. 27-09
Gérante du Cempuisien	Henriette TACNET	
Délégués aux secours	Yolande CRASS	Foyer ALJT 74, rue Alfred Labrière 95 - ARGENTEUIL
	Carole MALEK	Foyer ALJT 74, rue Alfred Labrière 95 - ARGENTEUIL
	Monique HENRIET	4, Impasse Junot 94 - SAINT MAURICE Tél. 324-07-22
	Serge SURBIER	18, rue Jean Moinon 75 - PARIS 10e
Archiviste	Henri FALKENBERG	13, rue Kellog - 92- SURESNES Tél. 506-12-51
Préposé aux adresses et aux cotisations	Pierre MOREL	
Membres	Jean SAIDI	8 bis, av. St-Joseph - 92 - ASNIERES - Tél. GRE. 66-68
	Micheline HUARD	55, rue du Gl de Gaulle 93 - NOGENT-sur-MARNE

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 1970

Chers Camarades, Comme chaque année, le Comité est très heureux de vous présenter ses meilleurs voeux. Avant d'exposer le compte-rendu moral de l'année écoulée, il paraît important de faire une analyse précise de la situation.

Dans le rapport de l'année dernière, il avait été souligné que notre Association traversait une grave crise morale. Peut-être, est-ce là le phénomène naturel de tout organisme ancien, vivant un peu trop sur ses lauriers. Quoi qu'il en soit, il ne semble pas que les voeux formulés alors aient obtenu un résultat positif. Certes, un noyau de volontaires fait en sorte que nous existons toujours. Mais exister, n'est pas forcément vivre. Et, pour passer brillamment le cap du centenaire, notre Association aurait besoin que la vitalité, l'ardeur, le mordant de ses jeunes viennent réchauffer l'expérience des anciens. C'était là ce que nous espérions ; cela ne s'est pas produit, et nous le regrettons. Le Comité présent pourra-t-il être renouvelé comme l'exigent les statuts ? Si tous les membres du Comité étaient considérés comme "Membres sortants" et ne posaient pas, à nouveau, leur candidature, nous pourrions tout simplement vous demander la dissolution de l'Association, faute de responsables.

Beaucoup d'entre vous pensent que nous nous débrouillons très bien, que nous sommes dévoués ; vous ne ménagez pas vos compliments, vos encouragements ; vous pensez même, parfois, qu'une critique constructive est de rigueur et vous avez raison ; mais cela s'arrête là, et vous êtes tous contents, cela vous suffit.

Eh bien, pour nous, cela ne nous suffit plus. Pourtant, nous sommes sûrs que vous ne désirez pas plus que nous la dissolution de notre Association ; aussi le Comité actuel veut bien continuer à faire le maximum, mais il désire, d'une manière impérative, qu'un apport de volontaires permette d'assurer la relève. Nous ne ferons pression sur personne, les leçons tirées du passé nous ont montré que c'était inutile. Il faut vraiment que chacun prenne conscience de ses responsabilités. Et, si nous parlons souvent des jeunes, n'oubliez pas que quelqu'un a dit : "Quand on est jeune, c'est pour la vie". A plus forte raison chez les Cempuisiens. Ainsi, nous pourrons espérer que 1971 soit pour l'Association une année de renouveau.

Je vais, d'une manière succincte, vous faire l'exposé de nos activités durant l'année 1970 et si nos réunions vous ont intéressés, si vous avez revu un grand nombre de camarades, si nous avons réussi par notre organisation à vous satisfaire, alors notre but est atteint et c'est là notre fierté.

BAL ANNUEL 7 MARS 1970 - Mairie du 5e. Cette rencontre a permis à de très nombreux anciens de se retrouver et, si l'on en juge par l'heure tardive à laquelle les derniers danseurs sont partis, on peut dire qu'il y avait de l'ambiance. Peut-être pourrez-vous noter au passage que le prochain bal annuel est prévu pour le Samedi 27 mars 1971 et que, déjà, les préparatifs sont faits pour vous accueillir, plus nombreux. Nous regretterons l'absence de M. AUBERTIN, mais nous sommes heureux de vous annoncer que M. SIMON, son successeur, animera la fanfare de l'O.P. qui nous est chère. Nous vous proposerons une nouvelle formule : Bal avec intermèdes, espérant ainsi donner satisfaction au plus grand nombre.

CEREMONIE DU CAVEAU, 25 AVRIL 1970 - Elle permet à la délégation du Comité de représenter l'Association à l'hommage rendu à Gabriel PREVOST.

PENTECOTE 17 & 18 MAI 1970 - Nous avons pu apprécier les efforts de M. le Directeur de l'Institution et de tout le Personnel pour nous assurer le meilleur accueil. Le Comité, de son côté, avec l'accord de M. GRENOUILLET, avait prévu l'implantation de 2 grandes tentes, pour les Cempuisiens que la question logement aurait pu retenir. Cette formule n'a pas intéressé les camarades, nous le regrettons. Etant donné le montant très élevé des frais de location, l'expérience ne pourra pas être renouvelée et, comme par le passé, les anciens auront à organiser eux-mêmes leur séjour. Nous sommes sûrs que cela ne nous empêchera pas d'être très nombreux au mois de Mai prochain.

BANQUET ANNUEL, 11 OCTOBRE 1970 - Près de 200 anciens, de toutes générations, étaient présents pour accueillir la promotion sortante. Une seule ombre au tableau, nos jeunes invités n'étaient pas tous là. Il serait souhaitable que les jeunes camarades aient à coeur d'être présents à toutes nos manifestations et particulièrement à celles qui sont organisées en leur honneur.

Nous vous remercions d'avoir bien voulu écouter cet exposé, nous renouvelons notre appel aux bonnes volontés agissantes et nous formulons encore des voeux de bonheur pour vous, vos familles et pour le plein essor de l'Association dont nous avons tous besoin et dont nous sommes tous fiers.

Le Secrétaire Général

René MONNIER.

RAPPORT FINANCIER - EXERCICE 1970

Chers Amis, voici l'analyse de notre bilan.

Je commence par l'Actif et prends les recettes dans l'ordre de leur importance ; je les compare à celles de l'année précédente.

1°) La Subvention : vous savez qu'à la suite de l'éclatement du Département de la Seine, seule la ville de PARIS, maintenant, nous alloue cette subvention qui se trouve, de ce fait, amputée d'une grosse part. Je vous rappelle que nous touchons toujours cette subvention avec un an de retard. Ainsi, si vous voyez figurer cette somme de 3.750 francs, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous venons de toucher, au titre de l'année 1970 : 5.000 francs qui figureront au prochain bilan.

2°) Les Cotisations : nous pouvons nous réjouir de voir celles-ci en nette augmentation. D'un peu plus de 2.000 francs en 1969, elles sont passées à 3.750 francs ce qui fait un pourcentage très appréciable. Ce résultat mérite d'être souligné, et d'autant plus que le nombre des membres inscrits sur nos listes est, lui, légèrement diminué. Si nous déplorons ce fait, il tend, néanmoins, à prouver que nos adhérents cotisent effectivement et participent ainsi au bon fonctionnement de notre Association.

3°) Les Dons : ceux-ci ont un peu diminué mais, ce poste est variable et, souvent, en fonction des événements qui surviennent en cours d'année.

4°) Divers : vous pouvez constater par un coup d'oeil de gauche à droite sur le bilan, que nos différentes manifestations nous ont laissé environ, pour :

le Bal : 90 francs - la Pentecôte : 50 francs - le Banquet : 110 francs. Je souligne particulièrement ce dernier bénéfice, obtenu grâce à l'amabilité de nos hôtes de Vitry qui nous ont adressé une facture plus que raisonnable... En ce qui concerne les intérêts de nos fonds en dépôt, ils augmentent normalement chaque année, pourtant, une partie de ceux concernant les "fonds de réserve" - rubrique sur laquelle je reviendrai plus loin - ces intérêts ne figurent pas à ce bilan à seule fin de ne pas grossir notre bénéfice. Pour les remboursements de prêts, s'ils ne sont que de 1.300 francs, nous avons reçu, depuis le premier janvier, 2.000 fr. que vous trouverez sur le prochain bilan. En ce qui concerne cette rubrique, je crois qu'à de rares exceptions près, il vaut mieux prodiguer notre aide sous forme de dons, quand les demandes en sont justifiées, que sous forme de prêts qui sont très rarement remboursés.

Pour en terminer avec les recettes, vous voyez 54 francs acquis grâce au dynamisme de notre amie Henriette qui, non contente de se dépenser pour organiser un Rallye, nous fait profiter d'un Bénéfice de 30 francs ; quant aux 24 francs complémentaires, c'est toujours elle qui a réussi ... à vendre encore quelques porte-clés !

Maintenant, voyons le Passif :

1°) Les Dons et Prêts sont d'environ 6.000 francs alors qu'en 1959 ils étaient

de 7.800 francs. Nous avons modéré nos secours compte tenu de la grande diminution de la subvention.

Les frais de bureau sont les mêmes à 3 ffancs près. Le journal n'a pas donné lieu à grosses dépenses : nous avions en grande partie les fournitures nécessaires à son exécution. Par contre nous avons fait l'avance de 800 francs pour la réalisation de disques (enregistrement de la fanfare), fonds qui doivent normalement rentrer dans le courant de 1971. Pour le poste "Cérémonies" cette année, il est assez élevé car, malheureusement, nous avons eu, entre autres, à assurer une partie des frais d'obsèques de notre camarade Léon LECLERC.

Pour terminer, et avant de conclure, je tiens à vous signaler que le montant de la collecte réalisée pour M. AUBERTIN a été entièrement utilisé par l'achat d'un poste à transistors, le complément ayant été joint à la collecte du personnel de Cempuis pour permettre l'achat d'un mobilier de salon.

Il résulte de ce bilan un bénéfice de 1.619,98 F. ce qui porte notre avoir, au 1er décembre 1970, à la somme de 37.487,12 francs.

Cet avoir se décompose de la façon suivante :
d'une part, les fonds disponibles immédiatement, c'est-à-dire l'argent qui nous permet de faire face à la gestion de notre Association :
Caisse : 478,87 F. - C.C.P. : 2.871,83 F. - Banque : 1.431,08 F. Pour ce dernier poste, je suppose que vous ne verrez pas d'inconvénients à ce que je le regroupe avec les chèques postaux, pour commodité de la trésorerie ;

d'autre part, les fonds immobilisés et que j'ai réunis sous la rubrique "Fonds de Réserve", soit : 32.685,54 F. représentés par

Le livret de caisse d'épargne : 17 895,44 F
Les titres .... : 2 600,00 F
Les bons de caisse .... : 12.190,10 F

En ce qui concerne les titres, chacun d'assez faible valeur et devant venir incessamment à échéance, je vous propose que nous les remplaçions, au fur et à mesure de leur remboursement, par des valeurs à intérêts plus appréciables telles, par exemple, les bons de caisse qui en 1975 nous seront remboursés pour environ 17 000 francs. Il est vrai que le problème est le même en ce qui concerne le livret de caisse d'épargne, dont le taux d'intérêts est dérisoire.

J'espère avoir su condenser cet exposé tout en étant assez claire ; vous trouverez d'ailleurs cela noir sur blanc dans le "Cempuisien". Je vous remercie de votre attention, vous demande vos observations et pour terminer vous adresse tous mes meilleurs voeux pour 1971.

Christiane MAUGUIN.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JANVIER 1971 -

Présents pour le Comité : Marcel PARIS, Etienne GUNTHER, Pierre MOREL, Henriette TACNET, Jean SAIDI; Christiane MAUGUIN, Henri FALKENBERG; Roger POULIQUEN, Yolande CRASS, René MONNIER, Marcel MARANDE (Président d'Honneur).

Présents pour les Anciens : 100 personnes environ.

Ordre du Jour :

- Allocution du Président
- Compte-rendu moral - Année 1970
- compte rendu financier 1970
- questions diverses

Allocution du Président, Marcel PARIS, après les souhaits traditionnels de bienvenue à tous les anciens présents, ainsi qu'à tous ceux qui n'ont pu venir à cette réunion importante de notre Calendrier, souligne que, volontairement, il laisse le Secrétaire lire son compte-rendu moral, présentant la vie de l'Association comme chancelante, bien que le point de vue de la Trésorière prouve que le Comité actuel a su mener à bien la mission qui lui était confiée. Il déplore l'indifférence des jeunes, mais compte sur tous les candidats actifs pour assurer la relève et permettre ainsi à l'Association de passer le cap du Centenaire.

COMPTE RENDU MORAL, année 1970 (René MONNIER). Ainsi que cité plus haut, le compte rendu moral démontre que l'année 1970 a été une bonne réussite sur le plan activités de notre Association : Bal annuel, Pentecôte, Banquet annuel, Rallye ; il laisse entrevoir une certaine lassitude ou un désintérêt général sur les activités du Comité pour mener à bien le Calendrier Cempuisien. Cet exposé a été présenté pour solliciter plus de sérieux de tous et faire en sorte que l'Association connaisse le nouvel essor dont elle a tant besoin.

BILAN EXERCICE 1970

ACTIF

SUBVENTION	3 750 00
COTISATIONS	3 675 50
DONS RECUS	1 641 00
Activités de l'Association :	
Recettes Bal Annuel	4 644,20
" Pentecôte	3 624,52
" Banquet des jeunes sortants	1 263,50
REMBOURSEMENTS prêts antérieurs	1 300,00
Intérêts des titres et livret de Caisse d'Epargne	872,81
DIVERS - vente porte-clés et Rallye	54,00
	20 825,53

PASSIF

SERVICE D'ENTRAIDE	
Prêts aux jeunes	3 057,50
Dons et aide aux jeunes et personnes âgées	2 860,00
FRAIS DE GESTION	
Bureau, assurance, frais poste, circulaires	1 023,64
Activités de l'Association :	
Dépenses Bal annuel	4554,76
" Pentecôte	3 574,50
" Banquet	1 150,00
CEREMONIES diverses	1 820,75
JOURNAL : Le Cempuisien	354,40
DIVERS: avance pour exécution de disques de la fanfare	800,00
	19 295,55
Bénéfice Exercice 1970 :	1 519,98
	20 825,53

RESULTATS

Avoir au 1er Janvier :	35 867,14	Fonds de réserve :	32 685,54
Bénéfice 1970 :	1 619,98	Caisse	478,67
		C.C.P.	2 871,83
		Banque	1 451,08
	37 487,12		37 487,12

Après exposésde : Roger POULIQUEN, Pierre MOREL, Marcel PARIS, Henriette TACNET qui, d'une manière générale, ont trouvé le compte-rendu assez sévère mais réaliste, ce dernier a été adopté.

COMPTE-RENDU FINANCIER, année 1970 (Christiane MAUGUIN). Dans la présentation de la situation financière de l'Association, notre Trésorière explique chaque rubrique figurant sur le bilan présenté et donne à chaque interlocuteur le renseignement qu'il désire voir éclaircir. La situation présentée montre un bilan positif et les diverses demandes des Anciens présents seront dirigées sur :
(Roger POULIQUEN) la question maintes fois soulevée de l'achat d'un local pouvant assurer nos réunions. Il désire qu'une commission soit nommée à cet effet. Dans son esprit cette commission, sans être dans l'obligation de faire partie du Comité mais seulement agréée par le Conseil d'Administration de l'Association, aurait pour seule et unique tâche d'aboutir à une solution. Marcel PARIS, Odette PICHOT sont intervenus dans ce débat qui nous intéresse tous.

(Jean CAMPEROT, René MONNIER, Germaine GENIOLE, Felix GIGOT) : l'aide que nous apportons aux militaires. Il ne m'est pas permis, en raison des débats qui en ont découlé, de retracer toutes les interventions sur cette question. Mais notre Président et notre Vice-Présidente ont donné l'assurance que tout militaire bénéficie d'une aide de l'Association, mais il importe que le Comité soit en mesure de faire parvenir cette aide. Et là, la chaine Cempuisienne peut être utile pour signaler les adresses non connues.

Après toutes ces délibérations, pour ne citer que les plus importantes, le compte-rendu financier a été adopté.

DIVERS : sous cette rubrique, ont été discuté le Bal annuel, la Pentecôte, le Rallye, le Renouvellement du Comité, le soutien à l'action laïque, et pour lesquels différents interlocuteurs ont pris la parole : Odette PICHOT, Roger POULIQUEN, Henriette TACNET, Marcel PARIS, Marcel MARANDE, René MONNIER, etc.

Bal Annuel, Odette PICHOT désire que la préparation des intermèdes soit assurée par ses soins et offre de faire effectuer des répétitions directement chez elle dès qu'elle aura la connaissance des numéros présentés ; Jean-Jacques Barbier propose le concours d'un de ses enfants pour un intermède (guitare).

Marcel MARANDE demande des précisions sur l'avenir de la musique à Cempuis. Marcel PARIS donne toutes assurances à ce sujet en indiquant que M. SIMON, successeur de Mr AUBERTIN, sera en mesure de présenter la Fanfare au cours du bal annuel et qu'il semble très intéressé par Cempuis, se proposant même d'aider au développement des jeunes doués pour la musique.

PENTECOTE : Roger POULIQUEN et divers camarades soulèvent le problème des tentes. Il nous demande que, même si cette opération n'a pas obtenu un succès, peut-être dit-il par méconnaissance, on puisse envisager pour l'année 1971 une nouvelle tentative. Question à suivre.

RALLYE : Henriette TACNET expose son point de vue et demande que toute personne intéressée pour le prochain rallye, dont la date a été fixée au 14 février, veuille bien se faire inscrire.

Renouvellement du Comité : Divers anciens ont proposé leur candidature Marcel PARIS, Pierre MOREL sont intervenus dans ce débat très important pour la vie même de notre Association. Ont manifesté leur désir de collaborer au sein du nouveau Comité :

1 - Micheline HUARD, 55, rue du Général de Gaulle - NOGENT-sur-MARNE
2 - Marie-Thérèse MENDEZ, 1, rue de Verdun - FRESNES
3 - Serge SURBIER, 18, rue Jean Moinon - PARIS 10e
4 - Monique HENRIET, 4, Impasse JUNOT - SAINT MAURICE
5 - Carole MALEK - Foyer ALJT, 74, rue Alfred Labrière - ARGENTEUIL
6 - Josette LOISON, 80 bis, Bd des Etats-Unis - LE VESINET

Marcel PARIS, dans son exposé, souligne l'importance de voir le Comité se renouveler par des membres agissants et remercie tous les candidats qui seront convoqués à la prochaine réunion.

LA LAICITE : Roger POULIQUEN, dans son intervention, demande que l'on soutienne entièrement ce problème bien d'actualité et qui est le sens propre de l'Institution et que notre appuisoit confirmé par l'adhésion de l'Association au Comité National Action Laïque.

DISQUES - Nous avons demandé à M. Grenouillet de nous apporter sa collaboration pour la diffusion d'une nouvelle série de disques de la Fanfare, dirigée par M. Aubertin, en raison même des demandes formulées par de nombreux Anciens. Cette question étant sur le point de devenir une réalité, nous vous aviserons par circulaire des modalités d'acquisition de ces disques.

Divers. C'est par une traditionnelle distribution de galettes et dans la bonne humeur, que le sort a choisi un Roi et une Reine. Les Heureux élus sont : Pierre SONCK et Micheline HUARD à qui tous les Anciens adressent leurs félicitations.

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été abordées, la séance s'est terminée à 19 heures et déjà un programme d'activités attend le nouveau Comité.

Le Secrétaire

MONNIER

PENTECOTE 1970

Cette année, notre fête traditionnelle de la Pentecôte aura eu un caractère plus émouvant marqué par l'aube du départ de M. Aubertin chef d'orchestre de la fanfare, mais apaisé par l'éternelle ambiance chaleureuse qui régna pendant ces 2 jours. Le samedi, prélude de la fête, est le jour où l'on voit déferlérun flot d'Anciens Cempuisiens fidèles. On se retrouve dans la joie. Tout est prêt. Tout le monde n'attend plus que le dimanche avec impatience. La matinée de ce dimanche est agréablement consacrée à faire apprécier aux invités les travaux manuels et artistiques des enfants : la couture s'illustre brillamment par des objets

qui ont été confectionnés avec goût - des objets conçus par les élèves menuisiers et mécaniciens.

Puis le repas somptueux offert par l'Etablissement réunit l'ancienne jeunesse cempuisienne avec tous les jeunes sortants. Mais le temps passe vite, et il est temps que le spectacle de la fête commence.

Elle débute par la Fanfare qui assume en majeure partie la renommée de l'O.P. Plus que jamais, ce concert, dirigé par notre très cher professeur et ami, M. Aubertin, contenta les amateurs de musique. Je lui adresse, en particulier, et tous se joignent à moi, tous nos compliments et l'assure de notre attachement. Chacun prend place dans notre bien vieille salle des Fêtes élégamment décorée.

De jolies danses nous transportent de pays en pays, et il faut constater que nous avons de jolies petites danseuses. Le théâtre n'a pas été oublié : nos petits comédiens timides sont de véritables jeunes premiers. Les grandes filles se distinguent, et je les complimente pour leurs idées ingénieuses. La chorale ne mérite que des éloges. Le soir s'annonce, tout le monde a eu sa part de satisfaction.

Le bal du soir mit à son comble la joie de chacun. Le lendemain illustre la journée des sportifs.

Fr. H.

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

Naissance

M. et Mme Rousseau (Huguette Lequeux), 5, clos de l'Etang à Champigny - 94, sont heureux de vous annoncer la naissance, le 18 janvier 1971, d'une petite fille prénommée Sandrine. Félicitations aux parents et bienvenue au bébé.

Décès.

- Nous avons le regret de vous faire part du décès de notre camarade Mme Genest (Suzanne Lacube), le 15 octobre 1970.

Que son mari trouve ici l'expression de nos sincères condoléances.

- Notre camarade, Paul Renault, nous a quittés, lui aussi, à l'âge de 84 ans, le 17 janvier 1971.

Que sa fille reçoive l'expression de nos sincères condoléances.

- Nous avons aussi à déplorer le décès de M. Denizart, le 16 décembre 1970.

Nous nous associons tous avec Jean-Jacques pour lui rendre un dernier hommage.

Hommage à Monsieur DENIZART

Le 16 décembre dernier, trois ans après son épouse, M. Denizart est décédé à 73 ans, à la suite d'un cancer, dans sa maison de Cempuis, où il s'était retiré, en 1952, après 33 années consacrées à l'instruction et à l'éducation des enfants de l'O.P., c'est-à-dire de nous autres.

Son enterrement a eu lieu trois jours plus tard, en toute simplicité, selon son désir, dans le petit cimetière que nous connaissons bien. Y assistaient : le personnel actuel et ancien de l'Institution ; une bonne partie des habitants du village, car "Maurice" comme l'appelaient ses contemporains, était né à Cempuis qu'il n'avait guère quitté ; enfin, une délégation d'Anciens Elèves, conduite par notre Président Marcel Paris, et composée d'une dizaine de camarades qui avaient pu être informés assez tôt de la triste nouvelle.

Parmi ses collègues, on notait la présence de M. Desauty, instituteur en retraite à Beauvais, et de Madame Dabat, ex-surveillante générale, fixée, elle aussi, à Cempuis, depuis quelques années.

C'est très certainement par suite d'un cas de force majeure que ses vieux amis, M. et Mme Leroy, anciens surveillants généraux de l'O.P., également, n'ont pu accompagner M. Denizart à sa dernière demeure, comme ils l'avaient fait pour Madame Denizart.

En ce 19 décembre 1970, à 15 heures, une minute de silence est observée au monument aux morts, puis le cortège se rend au cimetière. A l'entrée se déroule une brève cérémonie d'adieu : le Président des Anciens Combattants, puis M. Grenouillet, Directeur de l'Institution, prononcent un éloge du défunt. Après l'inhumation viennent les condoléances à la famille. N'ayant pas eu d'enfants, M. Denizart vivait les derniers temps, en compagnie de sa soeur .

Les camarades qui sont passés dans sa classe reconnaissent généralement, je crois, qu'ils l'ont fait avec profit. Car M. Denizart - comme Mme Denizart d'ailleurs - était la conscience professionnelle incarnée. Avec lui, on travaillait ferme, et sérieusement. Aussi les résultats qu'il obtenait étaient-ils bons, dans l'ensemble.

Si bons, même, qu'on lui proposa, à plusieurs reprises, des postes de Directeur d'école, dans la région parisienne. Mais M. Denizart ne désirait abandonner ni son village natal, ni les orphelins du département de l'ex-Seine.

C'est ainsi qu'il accomplira, à l'O.P., toute sa carrière d'enseignant, de 1919 à 1952. D'abord, au titre de surveillant d'internat, puis d'instituteur, enfin de professeur de cours complémentaire, comme on disait alors.

Avec Christian Thiévant, je lui dois, personnellement, ainsi qu'à M. Contini, professeur de lettres, puis Directeur de l'Institution, d'avoir pu entrer à l'école normale de Beauvais, et d'être devenu, à mon tour, instituteur.

Peut-être que des camarades conservent, de lui, le souvenir d'un maître sévère. Sévère, oui, il l'était, si l'on entend, par là, qu'il exigeait beaucoup de ses élèves, aux points de vue de la qualité du travail à fournir et de sa pré-

sentation matérielle. Mais, parmi les maîtres désireux de bien faire leur métier, et ne songeant qu'à l'intérêt, bien compris, des enfants, qui ne l'était pas en ce temps-là ? Même un Monsieur Roger, qui fut notre professeur de musique, et qui se montrait si bon avec nous, aurait pu être taxé de sévérité. Dans toutes les branches d'activité, une certaine exigence envers soi-même, et, parfois, envers ceux qui dépendent de nous, n'est-elle pas, d'ailleurs, toujours de mise, et la condition du succès ?

En vérité, il ne faut pas juger ni voir avec nos yeux d'hommes d'aujourd'hui. Comme beaucoup d'autres choses, l'enseignement et l'éducation des enfants ont terriblement évolué depuis une cinquantaine d'années, époque où M. Denizart débutait dans la carrière.

On doit admettre que, vers 1920, et encore longtemps après, la pédagogie présentait, par instants, une figure assez rébarbative ; et que les relations de maîtres à élèves - comme, aussi, d'une manière générale, celles d'adultes à enfants, et même de parents à enfants - étaient beaucoup moins libres, la contrainte, les interdictions et les châtiments sévissant plus volontiers.

Pour parler, sans risque de se tromper, de M. Denizart ainsi que des maîtres d'autrefois, il faut donc s'efforcer de se replacer dans le contexte social et éducatif de leur époque. Et penser que le même enseignant, "sévère" dans le passé, ne le serait peut-être plus, en 1971. Car sa nature, si autoritaire soit-elle, doit composer avec l'ambiance et les moeurs du milieu actuel.

L'expérience prouve, d'autre part, ou, plutôt, les expériences tentées ont montré qu'il n'est pas bon de faire table rase des leçons du passé. Tout n'est pas à rejeter en bloc dans les conceptions et les moyens d'agir d'antan.

(Nous, Cempuisiens, n'oublions pas qu'un pionnier, comme Paul Robin - qui dirigea l'Orphelinat Prévost de 1881 à 1894 - pratiqua des méthodes d'éducation très en avance sur son temps, et dont quelques-unes restent encore valables, ou ne sont appliquées couramment que de nos jours. "Les paradoxes précurseurs de Robin deviendront des vérités communes triviales", annonçait Léon Blum).

Il s'agit, essentiellement, de conserver ce qui mérite de l'être, tout en adaptant l'enseignement aux découvertes fructueuses de la pédagogie et de la psychologie de l'enfant, c'est-à-dire aux progrès réalisés dans la science et l'art de l'éducation.

Enfin, parmi les aptitudes et les qualités intellectuelles, et surtout morales, considérées comme indispensables à l'éducateur, il y a un demi-siècle, beaucoup demeurent d'actualité, et restent toujours souhaitables. Par exemple, être patient, persévérant et juste ; aimer le métier par-dessus tout, quels que soient les résultats obtenus et malgré les inévitables déceptions, eu égard à l'idéal élevé poursuivi ; prendre plaisir à se trouver au milieu des enfants, à participer à la formation de leur personnalité : intelligence, caractère et conscience morale.

M. Denizart - comme aussi Mme Denizart - possédait ces dons et ces qualités au plus haut point. C'est pourquoi leur réussite, sur le plan professionnel, a été complète, à tous deux. Et c'est pourquoi, aussi, leur disparition, à trois ans d'intervalle, laisse un vide dans le coeur des Cempuisiens qui ont été leurs élèves, et qui se souviennent.

Jean-Jacques BARBIER.

DES NOUVELLES D'AMIS ELOIGNES ET D'AUTRES

Pour la nouvelle année, nous avons reçu quelques lettres accompagnées soit de cotisations, soit de dons et quelquefois des deux.

Ces amis envoient leurs voeux pour 1971 et les éloignés demandent de les rappeler au bon souvenir de leurs camarades de l'O.P.

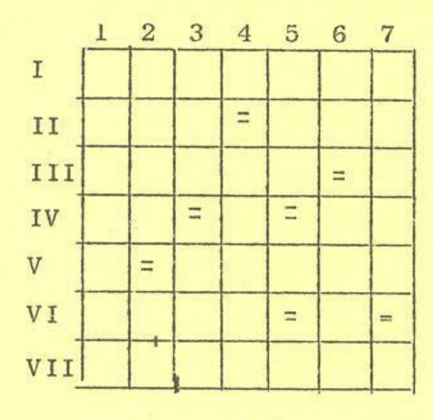
Marius Vallet, Robert Delpeux, Gilbert Face, Solange et R. Piquepaille, Georges Barbeaux, Henri Lambrecht, Lucienne et André Videau, Raymond Hutin, René Seyler, Mme Le Gourrièrec (Jacqueline Thareau), Jean Baucheron, Marcelle Lavrat (Guerlain), Lucien Granger, Mme Laissus (Andrée Drapier), Valérie Marionnet qui, après de très longues années de silence, a fait sa réapparition parmi nous. Elle se trouve à Corbeil-Essonnes - "Les Pinsons", 80, rue de la Dauphine.

Nous nous ferons toujours un plaisir de faire connaître, dans cette rubrique, le nom des amis, empêchés de nous joindre en raison de leur éloignement, mais qui ne nous oublient pas.

AMITIE CEMPUISIENNE

Si vous avez besoin de tissu d'ameublement pour recouvrir votre divan, votre lit, faire des rideaux assortis, des cousins, etc. allez au 3 de la rue Bridaine à Paris (17e), chez DECO 2000, vous y trouverez Joël Delouche qui se fera un plaisir de vous présenter ses collections et de consentir des prix spéciaux aux Cempuisiens et à leurs amis.

MOTS CROISES D'ALAIN ET J.J. BARBIER.



HORIZONTALEMENT

I - Un remontant - II Cours d'eau, en espagnol - Permet la circulation - III Très employé - IV Au début de Cempuis - Venu au monde - V Petite butte - VI En compagnie - VII de ccôté.

VERTICALEMENT

1 Très important - 2.L'O.P. se trouve dans ce département. Part. - 3.Comme le lion - Peut être à gaz - 4.On en laisse sur la neige - 5.Colère - 6.Article - Suivi de Pompilius, 2ème roi légendaire de Rome - 7.Tu causes du tort.

Solution dans ce numéro.

Solution aux Mots-Croisés d'Alain et J.J. Barbier.

Horizontalement : I. Cordial - II. Rio - Rue - III. Usité - S - IV. Ce - r - Ne - V. i - Talus - VI. Avec - M VII. Latéral.

Verticalement : 1. Crucial - 2. Oise - Va - 3. Roi - Tet - 4. D - Trace - 5. Ire - L - R - 6. Au - Numa - 7. Lèses - L.